

PROFESSIONNEL IMMOBILIER : FAIRE FACE À LA RÉGLEMENTATION LCB/FT

Connaître les obligations et les règles déontologiques qui régissent le devoir de conseil des professionnels de l'immobilier

1 JOUR, 7 HEURES

IMMOBILIER ET LOGEMENT SOCIAL

CODE : MIC113

Objectifs de la formation

- Intégrer les règles de la législation Lutte anti-blanchiment et financement du terrorisme (LCB/FT) dans sa pratique
- Evaluer le degré d'implication demandée aux professionnels de l'immobilier
- Savoir s'organiser pour se conformer à la réglementation

Animée par

- DROLLER-BOLELA Sophie
Juriste immobilier,

Public concernés

- Personne titulaire de la carte Hoguet ; Agent immobilier ; Gestionnaire de biens ; Directeur d'agence et salarié ; Agent commercial habilité

Dates

- Paris
14/06/2019
27/09/2019
20/11/2019

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la

Retrouvez les modalités pédagogiques et techniques, les moyens d'encadrement et d'accompagnement [ICI](#)

Comprendre la réglementation et les organes en charge de veiller au respect de l'obligation de vigilance

- Les professionnels visés au Code Monétaire et Financier
- La vigilance traduite dans la loi HOGUET
- Le contrôle de la DGCRF
- Quel est le rôle de la commission nationale des sanctions

Comprendre ce qu'est TRACFIN

- Comprendre le rôle de cet organisme sa mission et quels sont ses pouvoirs

formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Modalités pédagogiques

- Un questionnaire préalable sera envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques, et sera transmis au(x) formateur(s) avant la formation
- Tous nos stages de formations sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants
- Les formations sont déroulées en présentiel ou en classe virtuelle et étayées, chaque fois que cela est pertinent, d'études de cas et de mise en pratique ou en situation
- Un formulaire d'évaluation du formateur et du déroulé du programme suivi sera proposé aux participants à la fin du stage

Tarifs

- Tarif général _____ 995,00 €HT

Qu'est-ce que la déclaration de soupçon

- Comprendre le soupçon au sens de l'article L561-15 du CMF
- Désignation du correspondant/déclarant : qui, comment?
- La protection attachée au déclarant
- L'obligation de déclarer, les sanctions en l'absence de déclaration
- Les effets de la déclaration pour le professionnel de l'immobilier

Savoir en quoi consiste le blanchiment de capitaux

- Définition du blanchiment
- Cerner les différentes étapes d'un blanchiment: personnes physiques/morales

Obligation de vigilance

- Identifier les niveaux de vigilance : dispense, allégée ou accrue
- Mise en cause de la responsabilité du responsable de l'agence

Étape d'organisation interne

- Adapter le processus de formation et d'information au sein de l'agence
- Choisir les procédures à disposition des salariés, habilités
- Désignation d'un responsable LCB/TF en interne pour la mise en place et le suivi des procédures spécifiques
- La conservation des documents collectés : modalités

Analyse des situations à risques

- Maîtriser la classification des risques et nouveau mode de financement à risque tel que le crowdfunding
- Retour d'expérience sur des cas constatés de manquements
- Définition des mesures d'identification à mettre en œuvre au sein de l'entreprise

Examen détaillé du code de déontologie créé par le décret du 28 août 2015

- Examen des « 11 » commandements
- Examen des sanctions aux manquements des règles de déontologiques